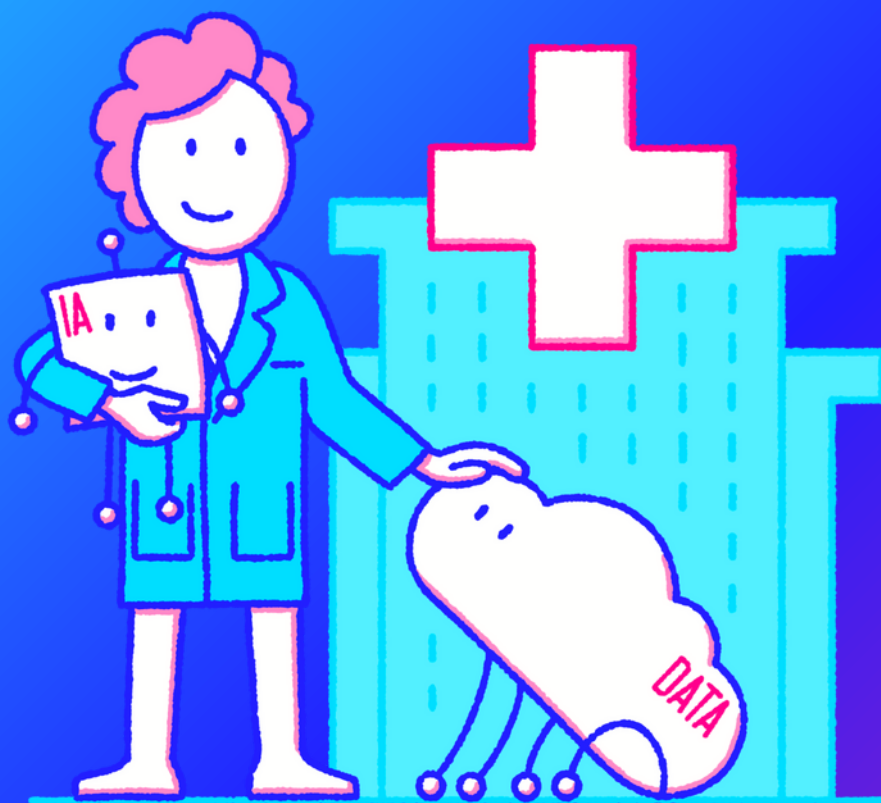




L'IA EN SANTÉ : QUI EST LE MAÎTRE ?

Ambitions et perspectives

ÉDITO

L'intelligence artificielle en santé : garder la main, prendre la mesure

L'intelligence artificielle s'inscrit désormais de manière pérenne dans nos usages. Le secteur de la santé, en première ligne, en perçoit déjà les effets.

Entre espoirs portés par l'innovation et vigilance nécessaire face aux dérives possibles, la responsabilité collective reste notre meilleure boussole.

Le Sommet pour l'action sur l'IA, tenu en février 2025, a marqué un tournant. Le Président de la République y a annoncé un engagement massif de 109 milliards d'euros, renforcé par 200 milliards mobilisés au niveau européen. Dans le même temps, plusieurs grands groupes technologiques ont confirmé des investissements majeurs dans les infrastructures numériques. Ce déploiement de moyens publics et privés, inédit dans l'histoire du numérique, atteste d'un véritable changement d'ère.

Les établissements de santé et médico-sociaux publics s'inscrivent dans cette dynamique avec rigueur. Ils mobilisent l'intelligence artificielle pour soutenir la recherche, améliorer la qualité des soins, renforcer l'efficacité des organisations.

Ces outils doivent toutefois s'intégrer aux pratiques, toujours au bénéfice de la relation de soin. Leur efficacité repose sur une évaluation continue, une adaptation précise aux besoins du terrain, et l'implication active des professionnels.

Il s'agit de faire de l'IA un levier au service de la relation de confiance, de la qualité des soins et de l'efficacité des pratiques. Garder la maîtrise, c'est évaluer avec exigence, questionner les usages, et garantir l'utilité réelle pour les équipes et les patients.

L'hôpital public assume une responsabilité particulière, celle de montrer qu'une intégration maîtrisée de l'intelligence artificielle reste fidèle aux principes éthiques et favorise l'accessibilité pour tous.

Ce livret synthétise l'expertise de la Fédération hospitalière de France sur l'intelligence artificielle en santé, appliquée aux établissements publics. Il s'appuie sur les travaux de la commission « FHF IA » et les résultats d'un baromètre inédit conduit auprès d'une centaine d'hôpitaux et d'établissements médico-sociaux publics.

À travers cette initiative, la FHF engage une dynamique collective ancrée dans les réalités du terrain. Elle accompagnera dans la durée le déploiement de l'intelligence artificielle dans le service public de santé et médico-social, en accord avec les valeurs qui guident la pratique du soin.

Garder la maîtrise de l'IA, c'est garder le sens de notre mission.

L'IA bouscule. À nous de définir sa place.



Arnaud Robinet

Président de la Fédération hospitalière de France



Zaynab Riet

Déléguée générale de la Fédération hospitalière de France